

[Type here]

 Ref. Ares(2020)6783853 - 16/11/2020



EUROPEAN COMMISSION
DIRECTORATE-GENERAL FOR MARITIME AFFAIRS AND FISHERIES

The Director-General

Brussels,
MARE D3/PCO/Ares (2020)

**AUX THE PRÉSIDENTS DU
CONSEIL CONSULTATIF DE L'AQUACULTURE
CONSEIL CONSULTATIF DE LA MER BALTIQUE
CONSEIL CONSULTATIF DE LA MER NOIRE
CONSEIL CONSULTATIF DE PECHE LOINTAINE
CONSEIL CONSULTATIF DU MARCHÉ
CONSEIL CONSULTATIF SUR LA MER MÉDITERRANÉE
CONSEIL CONSULTATIF DE LA MER DU NORD
CONSEIL CONSULTATIF DES EAUX OCCIDENTALES SEPTENTRIONALES
CONSEIL CONSULTATIF POUR LES REGIONS ULTRAPERIPHERIQUES
CONSEIL CONSULTATIF PÉLAGIQUE
CONSEIL CONSULTATIF DES EAUX OCCIDENTALES AUSTRALES**

OBJET: REUNION DE COORDINATION INTER-CC REPORTEE AU JANVIER PROCHAIN

Cher Monsieur / Madame,

Le 15 octobre, nous vous avons informé que la prochaine réunion inter-CC se tiendrait le 25 novembre 2020. Nous regrettons de devoir vous informer que cette réunion de coordination inter-CC doit être reportée à janvier 2021 compte tenu des derniers développements et restrictions continues applicables pour la situation Covid-19. Comme initialement prévu, il s'agira d'une réunion virtuelle (via INTERACTIO) avec six langues d'interprétation. Cependant, l'interprétation ne peut pas être entièrement organisée virtuellement et cela va à l'encontre des dernières règles concernant les modalités de travail de la Commission.

L'objectif principal de cette réunion est de réfléchir ensemble aux moyens d'améliorer le fonctionnement des conseils consultatifs, dans le cadre du suivi de la réunion inter-CC de l'année dernière et de mon échange avec plusieurs CC et ONG. Les conseils consultatifs sont le principal forum de nos parties prenantes et ont un rôle crucial à jouer dans la politique commune de la pêche. Ils ont continuellement fourni des avis et des conseils de fond et je voudrais vous remercier pour tous les efforts et l'engagement investis. Néanmoins, les développements récents ont démontré qu'il existe un certain nombre de préoccupations concernant le fonctionnement actuel des CC et il est important de réfléchir à la meilleure façon de relever ces défis et de promouvoir les meilleures pratiques à la place.

Certains d'entre vous m'ont déjà contacté récemment pour me faire part de leurs inquiétudes et, en réponse, je me suis félicité de recevoir des idées et des propositions concrètes. De toute évidence, il est essentiel d'avoir le point de vue de tous et j'invite par conséquent tous les CC à nous envoyer

Commission européenne/Europese Commissie, 1049 Bruxelles/Brussel, BELGIQUE/BELGIË - Tel. +32 22991111 Office: J-99 01/45 - Tel. direct line +32 229 56273

Electronically signed on 13/11/2020 20:07 (UTC+01) in accordance with article 11 of Commission Decision C(2020) 4482

[Type here]

leurs idées et propositions sur la manière de relever les défis actuels et d'accroître la transparence et la confiance mutuelle entre les membres. En fonction des contributions que nous recevrons, nous explorerons les modifications potentielles du règlement délégué sur le fonctionnement des conseils consultatifs, le cas échéant.

Ainsi, nous utiliserons pleinement le temps jusqu'en janvier pour préparer des contributions et des propositions de fond afin de mieux éclairer la discussion de la réunion et de la rendre plus riche, plus structurée et axée sur les solutions.

Je voudrais vous demander de diffuser cette lettre à tous les députés et d'envoyer vos contributions avant le 11 décembre 2020, afin qu'elles puissent alimenter nos réflexions internes.

Nous vous reviendrons dès que possible avec la date exacte de la réunion (espérons-le en personne), l'ordre du jour, ainsi que, sur la base des contributions que nous recevons, nos propositions de discussion pour améliorer le fonctionnement des conseils consultatifs.

En vous remerciant par avance pour votre engagement et vos efforts pour récolter les leçons apprises et partager vos idées, j'ai hâte de vous rencontrer en janvier prochain.

Cordialement,

Charlina VITCHEVA